



Journée des conservateurs. Au-dessus de Barr (Photo J.P. MAIZIÈRE)



Colline de Dinsheim (Schiebenberg) (Photo J.P. MAIZIÈRE)

Sommaire

Editorial: A l'aube des 40 ans, Michel Durousseau	p.2
Avant- propos: Pour des espaces naturels et vivants en Alsace, Daniel Daske	p. 3
Témoignage: Renaissance d'un pré du Ried à Herrlisheim-près-Colmar,	
François Thomann	p. 4
Résultats d'enquête du CSA, Claude Eckhardt	p. 6
Dossier zones humides:	
• Préambule, Daniel Daske	p. 7
• Les marais et les landes du Rothmoos, Patrick Foltzer	p. 7
• Dans les pas du naturaliste au Mar-en-Bois:	
« entre dormance hivernale et éveil printanier », Daniel Daske	p. 10
• Au pied du Ballon d'Alsace, le précieux lac-tourbière de Sewen,	_
Jean-Claude Jacob et Daniel Daske	p. 11
• Le Bruch de l'Andlau, Eric Brunissen	p. 13
• La Sauermatt d'Oberbronn, Théo Trautmann	p. 15
Les brèves naturalistes et la vie du CSA:	
• Un chantier nature au Bollenberg, Marie-Odile Waldvogel	p. 20
• Les chantiers nature, Vincent Wolf	p. 21
• Les stagiaires, des aides précieuses, Sarah Kremper et Annabelle Finck	p. 22
• Manifestation à Illfurth, inauguration de la lande « Joseph Boetsch »,	
Véronique Scius-Turlot	p. 23
Notes de lecture:	
• Les invasions biologiques, Jean-Claude Lefeuvre, éd. Buchet-Chastel, 2013	p. 23
• Le Crépuscule des blaireaux, Pascal Gerold, I.d. édition, 2015	p. 23
Annel à cotisation	n 24

Photo page de couverture: Marie-Odile WALDVOGEL

Print Europe - 4^e Trimestre 2015

Revue annuelle

Conservatoire des Sites Alsaciens Association reconnue d'utilité publique

> Maison des Espaces Naturels Ecomusée 68190 UNGERSHEIM



A l'aube des 40 ans

En presque quarante années d'existence, le Conservatoire des Sites Alsaciens a bâti un véritable réseau d'espaces naturels protégés, entretenus et suivis au plan scientifique: 435 sites répartis dans toutes les entités naturelles de l'Alsace représentant une superficie de 3 700 ha et abritant la plupart des types d'habitats naturels et des espèces de la flore et de la faune qui caractérisent l'écologie de l'Alsace. La plupart des espèces protégées au niveau européen ou national ou régional ainsi que des espèces inscrites sur la Liste rouge des espèces menacées d'Alsace, y trouvent un refuge. La protection de la nature contribue également à préserver des paysages parmi les plus remarquables. Tous les sites sont ouverts au public qui dispose ainsi d'un libre accès à une nature vivante et de proximité.

Ces résultats tangibles, nous les devons à nos 1800 adhérents, à l'ensemble des souscripteurs qui contribuent par leurs dons aux acquisitions de nouvelles parcelles, aux 115 conservateurs bénévoles présents au plus près des terrains, à l'équipe salariée qui compte 19 collaborateurs hautement qualifiés et motivés, aux administrateurs et aux conseillers scientifiques tous fortement impliqués dans la gouvernance de l'association, ainsi qu'à l'appui de nos collectivités publiques partenaires de longue date et à des entreprises également partenaires.

Le chemin parcouru est impressionnant et chacun peut avoir le sentiment légitime d'avoir œuvré pour le bien commun. Pour autant, il serait illusoire de se reposer sur nos lauriers et de croire que parce qu'il fut précurseur en 1976, le CSA se situerait toujours aujourd'hui dans une sorte d'avant-garde éclairée qui aura bien mérité des générations futures reconnaissantes. Les temps ont changé, le changement s'accélère dans un monde lui-même en profonde mutation, même si sur bien des aspects tenant à l'écologie opérationnelle, les associations ont le sentiment que l'on va en régressant. Il serait plus exact de dire que rien n'est jamais acquis. L'engagement citoyen en faveur de la nature demeure une idée neuve. Alors que la planète est confrontée à une crise économique et écologique durable dont la sortie est aujourd'hui totalement incertaine, alors même que sont prises les premières mesures de transition énergétique et que les signes de mobilisation de la communauté internationale en faveur du climat se multiplient, la démarche éco-citoyenne constitue plus que jamais une «ardente obligation».

A l'aube de ses 40 ans, le Conservatoire des Sites Alsaciens identifie, pour ce qui le concerne, deux défis principaux.

Repenser les modes d'action à court terme.

Il s'agit de faire autant pour la nature, avec des moyens davantage contraints, c'est-à-dire de faire autrement. L'équation est simple en apparence mais dans la réalité, les choses sont un peu différentes. Pour réaliser ses programmes d'action et pour animer ceux-ci, le CSA bénéficie en effet d'aides annuelles principalement de la Région Alsace, des Conseils Départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, de la DREAL Alsace et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Ces partenariats noués de longue date sont désormais révisés

à l'aune des nouvelles priorités des politiques publiques. Ils sont également impactés par la baisse des budgets de la plupart des collectivités publiques. Celles-ci ont également exprimé des attentes fortes à l'égard du CSA. Enfin, il n'est pas possible de faire abstraction de l'importante évolution institutionnelle en cours avec la création de la grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes début 2016 et la nouvelle organisation territoriale de la République adoptée en 2015. Au cours de la période fin 2014 - début 2015, le CSA a engagé un «diagnostic-action» de l'ensemble de la structure. La feuille de route issue de cette démarche a été présentée à l'assemblée générale du 25 avril 2015 à Munchhausen. A court terme, il s'agit de réorienter le mode de fonctionnement, d'organisation et de financement du CSA en fonction de cinq priorités: la structuration de la relation avec les partenaires autour d'un comité des principaux financeurs du CSA, l'ancrage territorial du CSA, le renforcement de la mission technique et l'articulation de celle-ci avec la mission scientifique, l'anticipation de la future grande région ACAL et le rapprochement avec les CEN Champagne-Ardennes et Lorraine, la recherche de financements alternatifs. Ces évolutions sont aujourd'hui engagées à des degrés divers et se poursuivront en 2016.

Penser le CSA de demain.

On se situe ici dans le moyen et le long terme. Le CSA estil principalement une association foncière de protection de la nature comme le prévoient les statuts de 1976? Doitil davantage mettre l'accent sur sa dimension gestionnaire d'espaces naturels? Sa capacité d'expertise dans la gestion de ces derniers et de la biodiversité, au plan scientifique et technique ou de l'ingéniérie des programmes complexes, peutelle être valorisée, notamment en appui à la mise en œuvre des politiques publiques? Est-il toujours une association au sens classique, un outil partenarial pour la nature, ou est-il entré dans l'ère de l'entrepreneuriat associatif dans une économie sociale et solidaire? Ce débat est difficile, il est souvent très technique, il suppose de sérier les questions en présence et de trouver les bonnes réponses. En d'autres termes, c'est dès à présent qu'il convient de réfléchir à l'avenir, afin de doter le CSA d'une future carte avec des repères, l'indication de l'échelle et une boussole. La fonction du bénévolat et le sens même du «contrat d'association» inscrit dans la loi de 1901 et dans la loi de 1907 pour l'Alsace-Moselle, la mobilisation des jeunes, la contribution des acteurs de la société civile au débat public, la place que nous voulons donner à la nature, tous ces thèmes constituent en réalité des sujets de civilisation. Penser l'association CSA de demain débouche sur un vaste chantier. La réflexion a débuté, il convient de l'enrichir dans la perspective du 40^{ème} anniversaire de la création de l'association en 2016, et bien entendu au-delà. Le débat est ouvert. Vous y êtes cordialement invités, c'est une ardente obligation.

> Michel DUROUSSEAU Directeur du CSA



Pour des espaces naturels et vivants en Alsace

Notre région est cohérente géographiquement parlant, car elle est naturellement délimitée. Le fil de vie du *Vater Rhein* en plaine, la crête vosgienne..., même le grand hamster ne s'y trompe pas et ne parvient pas à la franchir.

En langage précis, on parle de limite d'aire géographique. C'est pourquoi le rongeur devenu emblématique, ne se trouve pas en Lorraine. Le Jura arrive au sud avec la trouée de Belfort. Sur la route migratoire, les grues y passent de plus en plus.

A l'autre bout, Vosges du Nord et *Pfälzerwald* font cause commune. La région, l'Alsace, la nôtre est à l'intérieur de ce périmètre.

Le Conservatoire dus sites

Elsaciens ? C.S. A. C'est

Quananta ans de travail

pour notre NATURE, les

milieux les plus précieux et

les autres! L'appui du plus

grand nombre — le vôtre—
est plus que jamais

recessaire!

Nature de provimité

clans chaque commune

Rhin et

none turation

no

Mathieu BINDER

Depuis bientôt 40 ans, le Conservatoire des Sites Alsaciens œuvre pour la pérennité des espaces précieux qui s'y trouvent. A sa façon: acquisition, location, convention, partenariat. Avec un souhait de cohérence générale, de continuité. Cela représente de nombreux petits points sur une carte (voir 3° de couverture). Mais une information plus précise fait défaut même pour ceux qui croient qu'une démarche patrimoniale est nécessaire dans ce domaine autant qu'elle l'est pour le patrimoine historique.

Minuscules sur la carte, les petits points doivent devenir réalité pour le lecteur, afin que l'on sente bien les efforts déployés depuis bientôt quarante ans. Pour que l'opinion y adhère plus fortement, comment procéder?

Nous portons l'ambition d'un organe d'information paraissant une à deux fois par an, où la présentation des sites protégés puisse se tailler la part du lion. Faut-il procéder par secteur géographique successif, en réduisant les points de la carte à une échelle raisonnable, de l'ordre de 10 à 15 sites? Faut-il-il procéder par biotopes? Par entités biogéographiques? Rhin, forêt rhénane, rieds, collines du piémont vosgien, montagne vosgienne, partie alsacienne du Jura, Alsace bossue, etc.?

Qu'en pensez-vous? Comment procéder? Faut-il

présenter les grands sites gérés, dont les réserves naturelles régionales et nationales? ... Notre implication, forte, dans d'autres dispositifs réglementaires tels les APB [Arrêtés de Protection de Biotope] (See d'Urbès, Grand Ballon, etc.). Difficile de trancher.

Alors nous nous jetons à l'eau pour cette parution. Elle est vouée aux zones humides. Ceux qui soutiennent l'action conservatoire, nos membres, l'opinion aussi, réclament davantage d'information. En voilà avec la présentation de quatre sites en Haute et Basse Alsace.

Faire grandir l'action pour la conservation des espaces naturels, c'est incontournable si nous voulons encore avancer.

Cet élan de réalisations, qui ne tarit pas, est possible grâce aux directions impulsées par le Conseil d'Administration, concrétisées par l'équipe de salariés, rendus possibles par les réflexions du Conseil Scientifique, par la recherche des partenariats indispensables, par l'implication patrimoniale du plus grand nombre. «Je donne des sous pour un projet. Je m'implique éventuellement pour des chantiers, éventuellement dans un comité qui définit les modalités de gestion d'un site». En un mot, qu'elle est l'information dont je veux disposer?

Votre réaction est indispensable. Dites-nous si ce numéro de «Pour la nature à nos portes» répond à vos attentes



Renaissance d'un pré du Ried à Herrlisheim près Colmar Oberer Bruehl - Année 1995

Après nos premières démarches avec les techniciens du Conservatoire des Sites Alsaciens, puis l'avis favorable des agriculteurs de Herrlisheim quant à la mise à disposition du C.S.A .des parcelles de l'Oberer Bruehl, les deux parties ont signé un bail pour une durée de 12 ans, concernant ces parcelles, d'une superficie totale de 1,7 ha, limitées par la digue construite en 1986. Elles n'avaient vu que du maïs ces dernières décennies.

Après d'importants travaux de labour par l'agriculteur local avec lequel une convention a été

signée, 80 kilos de graines furent mis en terre en vue d'une renaissance d'un pré du Ried. Avec l'aide du syndicat de la Lauch aval, des arbres et arbustes de plusieurs espèces furent encore plantés. (*Prunus* à fleurs blanches, épine-vinette, viorne lantane, fusain d'Europe, aubépine, cornouiller mâle, pommiers et poiriers sauvages, merisiers à grappe, etc.), en quatre îlots séparés. Ce furent les premières opérations avant la présentation aux élus, en septembre 1995, par le maire de la commune, ainsi qu'aux autorités du Conservatoire des Sites Alsaciens.



Décembre 2012, le site est inondé (Photo: François THOMANN)



A partir de ce moment, il ne restait plus qu'à attendre la montée de l'herbe de ce champ, qui aura ainsi retrouvé sa vocation initiale de prairie humide. Mais il a fallu de la patience. Toutefois lors de l'inauguration officielle en juillet 1996, en présence du directeur de cabinet du préfet, du conseiller général, du président et du directeur du CSA entre autres, le pré avait déjà belle allure.

Le bail, qui venait à expiration, a été renouvelé pour une période de 30 ans, et le même agriculteur a continué son engagement, à savoir la fauche à partir du mois de juillet, afin de protéger la faune et la flore, qui est de plus en plus belle avec ses couleurs multiples.

Le pré est bien placé, à la vue des nombreux promeneurs, des locaux mais aussi des environs qui trouvent ici un lieu de plein air avec vue à 360°, sur la chaîne des Vosges, ses villages limitrophes, le Schauenberg, puis la forêt de Rouffach toute proche et aussi le clocher gothique de l'église Saint-Michel de Herrlisheim.

Quels tableaux et plus encore si l'on rajoute les quatre lots d'arbres et arbustes de cette prairie, qui en période estivale accueille deux juments qui broutent son herbe. Nous avons envie de rajouter, de l'herbe «bio», puisque tout engrais ou autre produit chimique, quel qu'il soit, est proscrit. L'eau de la nappe phréatique et celle de la rivière Lauch, toute proche, sont ainsi protégées au maximum.

Les plus anciens du village ont connu ces endroits, les prés de Herrlisheim occupaient le terrain, jusqu'à la forêt. On y cueillait des champignons, même les Colmariens y venaient nombreux. On attrapait des grenouilles, animal fétiche des «Herrlisheimois». Quelle belle histoire!

Mais soyez rassurés, des champignons j'en ai vus depuis. Les grenouilles aussi recommencent à donner leurs concerts en été, dans les eaux de la Lauch de meilleure qualité ces dernières années, suite aux travaux d'épuration des eaux usées des villages environnants. Voilà un avenir plus serein pour les amoureux de la nature, du grand air et de la vie au calme. On s'en réjouit.

François THOMANN Maire honoraire de Herrlisheim Conservateur au C.S.A.



Juin 2014 - Le site est en herbe (Photo: François THOMANN)



Votre Conservatoire des Sites Alsaciens

Résultats du Questionnaire CSA sur les attentes du public «Pour mieux Préserver la Nature par la Maîtrise foncière»

Le Plan stratégique du CSA, adopté par l'Assemblée Générale du 17.04.2010 prévoyait un examen approfondi des objectifs et du fonctionnement de notre Association. En conséquence, une opération «Diagnostic-Action» a été lancée en faisant appel à un Cabinet – Conseil sélectionné après appel d'offre. Le diagnostic a été établi grâce à un programme d'entretiens, basé en fait exclusivement sur les instances internes du CSA et les représentants des organismes financeurs. S'il était tout-à-fait essentiel de consulter ces structures, il ne l'était pas moins pour ce qui constitue l'Association, à savoir ses membres. Le Cabinet-Conseil retenu nous a indiqué qu'une telle consultation, bien que tout-à-fait légitime, ne pouvait être prise en charge dans le cadre du contrat prévu et nous a invités par conséquent à la réaliser nous-mêmes.

C'est ce qui était expliqué dans notre lettre d'accompagnement du questionnaire, que vous avez reçu par voie postale début Janvier 2015.

Compte tenu du volume (15 questions avec alternatives et maintes subdivisions), le questionnaire requérait un certain temps pour être rempli et renvoyé au Siège. Par comparaison avec d'autres opérations, le questionnaire complexe du CSA devait être considéré comme un succès à partir de 90 à 100 réponses. De fait, nous avons reçu un total de 209 réponses.

Elles ont fait l'objet d'une exploitation et d'un rapport, et les conséquences en seront examinées de près par le Bureau.

Mais nous tenons à vous faire part des résultats, sans trop entrer dans le détail de tous ces chiffres.

Résumé des résultats:

- Le nombre important de retours et le sérieux évident des réponses témoignent de façon significative non seulement d'un fort intérêt des membres ayant répondu (matérialisé par ailleurs par les cotisations et les prises de parts, le plus souvent sur de longues périodes) mais même d'une identification avec les objectifs du CSA. 66% d'entre eux se tiennent informés des actions du CSA, voire y participent (14% souvent, 20% parfois).
- Même si le panel ayant répondu était très motivé à cet égard, et donc éventuellement pas totalement représentatif de l'ensemble des membres, c'est

bien l'avis de ces personnes qu'il importait prioritairement de connaître.

- La perception du nombre de sites acquis est équilibrée ('satisfaisant' de 40 à 49 % et 'insuffisant' de 32 à 41 %)
- Les souhaits d'investissements vont en priorité aux milieux humides, puis, se départageant moins nettement les uns des autres, aux prairies sèches, à la montagne (qu'il y aurait peut-être lieu de mieux distinguer dans nos formulaires d'appels) et enfin aux vergers.
- La distribution des réponses et les remarques annexes témoignent de la façon responsable dont les membres ont répondu à la question des subventions publiques, en citoyens bien conscients des limites budgétaires s'imposant aux Etablissements publics dans la gestion de l'argent des contribuables. Ils ont fait part de leur souhait allant majoritairement dans le sens d'un renforcement léger à net des soutiens financiers accordés aux actions du CSA.
- Les recommandations vont dans le sens de publicités «au cas par cas» et plutôt sur les actions du CSA que sur des données trop précises des sites.
- La moitié des réponses indiquent une attention portée par ces membres aux potentialités d'acquisition de sites (pas toujours bien signalées cependant).
- Le fonctionnement ainsi que la structure du CSA recueillent l'assentiment général (86%), avec quelques remarques intéressantes, qui seront examinées en détail par le Bureau.
- Même en considérant qu'il peut être souhaitable que le maximum possible de structures s'engage dans la protection des patrimoines naturels par maîtrise foncière, les membres considèrent massivement (73 à 88 %) que cela ne doit pas se faire au détriment du CSA, garant de la pérennité de cette préservation. Celui-ci devrait donc (pour 83%) jouer un rôle tout à fait majeur, et être au moins consulté par les autres organismes responsables d'espaces naturels, dans toute la mesure de ses moyens.
- Enfin, la demande est très forte d'informations plus fréquentes de la part du CSA sous la forme de 'Newsletters' par internet, de préférence trimestrielles (36%, voire semestrielles 24% ou mensuelles 11%).



Conclusion:

Le Bureau remercie vivement toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu apporter leurs contributions par ce questionnaire. Aux instances du CSA d'en tirer les conclusions pour mettre en œuvre vos souhaits. Ce qui, de même que les conclusions de l'opération 'Diagnostic-action', représente un investissement personnel considérable, ainsi que des moyens financiers à la hauteur de ces défis. Sachant les exigences générales de rigueur budgétaire des Etablissements publics, il apparaît impératif d'augmenter notre capacité de financement également par d'autres sources et dons divers, mais avant tout par un renforcement du nombre de membres, réglant tous fidèlement et chaque année

leur cotisation (encore maintenue très modeste à cet effet) et incitant leur entourage à participer aussi aux prises de parts et adhésions.

Veuillez excuser ces considérations matérialistes, mais elles sont la condition de pouvoir vraiment aller au-devant des souhaits que vous avez exprimés grâce au questionnaire, mais aussi de démontrer l'importance de notre assise associative, de ses attentes, et de confirmer auprès des décideurs et financeurs institutionnels la volonté du CSA de rester leur partenaire fiable pour la préservation de nos sites naturels.

Claude ECKHARDT

Dossier zones humides

Préambule

Y aurait-il un titre plus heureux, sonnant mieux à l'oreille, plus adapté? *Milieux humides*, peut-être, *Paysages humides* est trop imprécis.

Le lecteur doit savoir que l'acquisition du Trulygraben à Herbsheim, la Belle Source, fut en quelque sorte l'acte fondateur du CSA. Rieds et sources phréatiques riediennes, une belle particularité de notre région, doivent leur origine à une nappe phréatique affleurante active. Le présent dossier, en quatre parties, comprend un ried, le Bruch de l'Andlau.

Les tourbières liées à une mousse-éponge, la sphaigne, ne pouvait être absente. C'est pourquoi le

lac-tourbière de Sewen est présenté.

A l'opposé des prairies sèches, les prairies humides formées à la faveur d'une pente, d'un ruisselet (*Bach, Runz*...) sont une réalité commune en bien des endroits. A Oberbronn, on y trouve la seule station de nivéoles d'été en Alsace.

L'exploitation de la potasse a provoqué des affaissements favorables aux bas-fonds humides, aux roselières. Sur une totalité de 150 ha, le Rothmoos est un formidable réservoir de vie sauvage aux portes de l'agglomération mulhousienne.

Daniel DASKE

Les Marais et les Landes du Rothmoos

Aux portes de l'agglomération de Mulhouse, à l'initiative des associations et de la fédération Alsace Nature, les actions se succèdent depuis maintenant 46 ans pour assurer la protection des marais et landes du Rothmoos avec toute leur biodiversité. Ainsi, au fil des années, le Conservatoire des Sites Alsaciens est devenu propriétaire d'une entité de 150 hectares dans ce secteur. Et le statut de réserve naturelle régionale attribué au site le 16 mars 2012 est une forme de reconnaissance pour le travail effectué par nos associations...

Le site du Rothmoos fait partie du massif forestier du Nonnenbruch. Pendant le siècle passé la superficie de cette forêt a été fortement réduite et les atteintes aux fonctionnalités et aux milieux naturels y ont été considérables du fait de l'exploitation minière. Les paysages du Rothmoos, profondément marqués par toute l'histoire des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace, présentent donc également une dimension historique et pédagogique certaine.

Les milieux naturels

A l'aval de Thann et de Cernay, la Thur a formé un vaste cône de déjection en déposant les alluvions vosgiennes sur une épaisseur de 30 à 35 mètres à Wittelsheim. La structuration verticale du soussol témoigne d'une grande hétérogénéité entre couches perméables sabulo-graveleuses, couches



plus ou moins argileuses, voire de véritables bancs d'argile parfois proches de la surface. De ce fait la profondeur du toit des nappes phréatiques peut varier de quelques dizaines de centimètres à plusieurs mètres. Cette hétérogénéité naturelle, ponctuellement modifiée par les affaissements miniers et l'exploitation de granulats, explique en grande partie la juxtaposition et l'imbrication des milieux humides et secs.

Les marais et les landes sèches sont disséminés dans une matrice forestière elle-même très diversifiée. Si les forêts naturelles dominent, les jeunes forêts issues de plantations couvrent des surfaces conséquentes. Ces dernières devront peu à peu être restaurées, cette action étant aujourd'hui déjà engagée.

Les habitats humides:

La richesse faunistique - en particulier ornithologique - des habitats palustres et humides est à l'origine de l'intérêt porté au site du Rothmoos. Les actions de gestion menées jusqu'ici avaient essentiellement pour objectif de maintenir les capacités d'accueil pour les oiseaux. La présence plus ou moins permanente de l'eau en surface, son maintien ainsi que la restauration du chevelu hydrographique pour corriger au mieux les effets des anciens fossés de drainage, déterminent directement les superficies occupées par les habitats humides (aujourd'hui près de 25 hectares). Plusieurs espèces remarquables d'oiseaux, d'amphibiens et d'odonates trouvent là les conditions nécessaires pour se reproduire. Le site du Rothmoos contribue efficacement à la lutte contre la disparition insidieuse et continue des petites zones humides.

Les habitats secs:

Les habitats secs accueillent également des espèces remarquables. Pour certaines de ces espèces la propriété du CSA constitue d'ailleurs une des rares stations connues en Alsace; espèces de violette, de lépidoptères, d'orthoptères, ...

Dans le plan de gestion de la réserve naturelle régionale il est notamment prévu d'étendre les superficies de landes sèches (aujourd'hui près de 20 hectares), par exemple en modifiant la gestion des prairies existantes (anciens champs de maïs). Les évolutions climatiques devraient faciliter le maintien et l'extension des habitats secs sur le site.

Le génie écologique à l'oeuvre

Le caractère humide de la forêt du Nonnenbruch avec la présence de marais comme le Rothmoos est illustré par la toponymie («bruch» et «moos»). Les données historiques sur la présence de foyers de paludisme dans ce secteur en témoignent également. En 1969 l'assèchement des marais par drainage avait notamment pour objectif de supprimer les gites larvaires des moustiques, cause de nuisances pour les habitants des lotissements voisins. Mais les drainages avaient aussi pour objectif de permettre les plantations forestières.

Le premier aménagement prenant en compte la vocation écologique du site a consisté à stabiliser au mieux les niveaux d'eau dans le marais Ouest pour contribuer à la lutte contre la prolifération des moustiques (les variations brutales des niveaux d'eau favorisant la reproduction de certaines espèces de moustiques parmi les 28 répertoriées). A noter





que des opérations de démoustication sont toujours menées sur le site en concertation avec le CSA et en tant que de besoin.

Un réseau hydrographique à reconstituer

L'hydrographie du site a été profondément transformée par l'exploitation minière et l'urbanisation qui s'en est suivie: affaissements miniers, fossés de drainage, pompages de dépollution, détournement de ruisseaux avec transfert entre bassins versants, captages divers des eaux souterraine et de surface,...

Malgré tous ces bouleversements il a été possible de maintenir la zone humide du Rothmoos. Grâce à la gestion conservatoire, de nouvelles fonctionnalités écologiques sont même recréées. L'aménagement global du territoire environnant intègre maintenant la présence de la zone humide. A titre d'exemple le site dispose aujourd'hui d'un système de vannes permettant un stockage de l'eau pour contribuer - le cas échéant - à l'écrêtage des crues et à la protection de secteurs bâtis.

Cependant des améliorations sont encore souhaitées et une grande vigilance reste de mise pour assurer le maintien de la zone humide et de toute sa biodiversité.

Le succès de la méthode conservatoire

Détermination et continuité... entre 1994 et 2011 ce ne sont pas moins de 7 tranches d'acquisition

qui ont été conclues par le Conservatoire des Sites Alsaciens, l'opération globale ayant été anticipée et réalisée dans le cadre de la cessation de l'activité minière et du démantèlement des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace. L'engagement des membres du CSA et du public en général à travers les souscriptions successives, ont évidemment été déterminants dans cette réussite. Ils ont ouvert la voie à de multiples partenariats parmi lesquels ceux avec la région Alsace, le département du Haut-Rhin, l'Etat et l'Europe, l'agence de bassin Rhin-Meuse, ...

Le site du Rothmoos sur les communes de Wittelsheim et Richwiller constitue aujourd'hui la plus grande propriété du Conservatoire des Sites Alsaciens. La propriété est devenue «pleine et entière» depuis le 30 janvier 2015 avec l'extinction des droits de chasse qui subsistaient. La maîtrise du droit de chasse se révèle donc être une autre spécificité de ce site.

« J'aime l'eau d'une passion désordonnée: la mer, bien que trop grande, trop remuante, impossible à posséder, les rivières si jolies mais qui passent, qui fuient, qui s'en vont, et les marais surtout où palpite toute l'existence inconnue des bêtes aquatiques. Le marais, c'est un monde entier sur la terre, monde différent, qui a sa vie propre, ses habitants sédentaires, et ses voyageurs de passage, ses voix, ses bruits et son mystère surtout».

(Guy de Maupassant, le Horla) Cité dans le n° 84/85 de «zones humides infos»

Patrick FOLTZER

Président d'honneur du CSA et conservateur du site





Dans les pas du naturaliste au Mar-en-Bois: «entre dormance hivernale et éveil printanier»

Par un lundi de Pâques lumineux 6.4.2015, un peu frisquet pour raison de bise encore active.

Nous avons écrit que la Petite Camargue Alsacienne est un mouchoir de poche de nature sauvage aux portes de l'agglomération bâloise. Cette même logique prévaut ici car nous sommes à quelques encablures de Mulhouse. Tout un chacun peut s'y rendre aisément, à vélo par exemple pour glaner de belles images, de bonnes observations. Que l'on en juge.

Il n'est pas dix heures ce matin quand le ciel s'anime à hauteur de la pharmacie de Richwiller. Une grande silhouette blanche décrit quelques orbes avant de poursuivre vers le nord. Un balbuzard suivi de près par deux milans noirs et un milan royal. Le «homing», la migration de printemps est bien engagée. Dans la cité Amélie, on s'engage vers l'orée du bois, par la rue d'Ammerschwihr qui donne accès aux sentiers marqués du panneau vert et blanc du Conservatoire des Sites Alsaciens. Les roseaux du Mar-en-Bois sont à quelques tours de roues.

Depuis la digue, dans les arbres qui ceinturent la roselière, deux corneilles encadrent un busard des roseaux qui s'esquive vers le bas aussitôt suivi par les noirs corvidés: «Deux couples de busards des roseaux (Circus aeruginosus) sont présents. Mais comme chaque année, les sangliers vont les déloger» me dit un naturaliste aguerri qui se tient là. Le niveau d'eau élevé convient au peuple coloré des canards avec de plus en plus de morillons, de chipeaux qui s'attardent. Et, ce matin, il y a aussi



deux sarcelles d'été craintives arborant sourcil blanc. Leur passage est régulier et les conditions propices à une nidification sont réunies. Tambour du pic épeiche de temps à autre, appels du pic mar, puis effervescence soudaine. Plusieurs petits groupes de colverts tournent à fleur de roseaux pour se poser quand surgit l'autour. Il pique à deux reprises sans parvenir à en saisir un! Belle démonstration pourtant. D'autres contacts ont lieu, dont le héron cendré, l'hirondelle de cheminée, un autre milan royal en route vers le nord, l'accenteur mouchet qui est un bon indicateur des haies denses (Heckenbraunelle, brunelle des haies en allemand). La végétation caractéristique de la digue pointe à peine. Iris rustique, orties, fortes senteurs de la tanaisie lorsqu'on piétine, au sens propre!, sur place pour observer, tussilage en fin de floraison. Dans les zones un peu épargnées par la bise, un citron, un paon du jour, l'un ou l'autre bourdon, un grand bombyle en vol stationnaire. Tout est attente. Et pourtant «le coucou a chanté ce matin», se réjouit le naturaliste cité plus haut, le Mar-en-Bois étant sa nature de proximité immédiate.

Une courte pédalée vers l'ancien terril confirme l'attente. Point de pipit des arbres, de fauvette grisette, de tourterelle des bois, qui comme d'autres oiseaux n'ont pas encore rejoint leurs sites de reproduction au Rothmoos. La dernière nommée n'anime plus guère nos paysages familiers. A flanc de terril, on peut chercher, un peu plus tard en saison, le pavot cornu, joli coquelicot jaune du littoral marin. Sa présence ici est liée au sel de ce milieu primitivement voué à l'exploitation de la potasse.

Une nouvelle pédalée conduit au Rothmoos et la boucle est bouclée. Scrutez attentivement, les peupliers malingres de part et d'autre du chemin, le pic noir y a imprimé sa marque. Puis constatez que tout est fait pour que le roseau, le beau phragmite commun, progresse et s'étende de plus en plus.

Le busard des roseaux et bien des passereaux pourront en tirer parti.

Daniel DASKE

Au Rothmoos / Mar-en-Bois, l'été 2015 a été un succès de nidification pour le Busard des roseaux et pour le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), qui progresse en marchant d'une tige à l'autre. (*Photo: Daniel DASKE*)



Au pied du Ballon d'Alsace, le précieux lac-tourbière de Sewen:

Une action conservatoire vigoureuse au royaume du castor-roi

Pour une bonne découverte naturaliste et paysagère, nous recommandons le départ à l'église de Sewen, là où la torrentielle Doller tombée de la Fennematt proche ne tarde pas à absorber le Seebach. Il faut longer ce dernier pour aborder le site en rive gauche et suivre le balisage «Lac de Sewen - Lac d'Alfeld». Le regard appréhende assez rapidement l'ensemble paysager du fond du vallon qui représente une quarantaine d'hectares, dont sept en eaux libres et plus d'une douzaine en maîtrise foncière par notre Conservatoire. Paysage postglaciaire caractéristique avec quelques moraines latérales, des affleurements rocheux, des éboulis en rive gauche où le chamois peut apparaître. Le sentier offre une belle perspective sur les zones ouvertes aux saules buissonnants arrondis, sur une station de pétasites hybrides, ou sur une station de nivéoles lorsqu'on vient en mars.

Une halte s'impose en amont de la partie lacustre, à hauteur de l'oratoire, pour chercher du regard la hutte de castor qui fonctionne sans interruption depuis 1978. L'exercice est difficile tant elle est intégrée à l'aulnaie qui a pris de l'ampleur en raison de l'abandon de la fauche en amont. C'est là que le castor a imprimé sa marque vigoureuse. Pour gagner la rive droite, mieux vaut laisser le Sandweg, prendre après le petit pont seulement pour trouver la route que l'on suit en aval pour revenir au village. Et la boucle est bouclée.

Un petit parking à hauteur d'une grande maison proposant des chambres d'hôtes constitue un bon point d'observation la partie lacustre et sur la tourbière. Il est impératif de ne pas y pénétrer! Au départ, c'est bel et bien le piétinement des berges tourbeuses, par pêcheurs notamment, qui a déterminé notre action conservatoire.

Des plantes habituellement présentes dans les tourbières d'altitude vosgiennes:

A 500 m d'altitude, le lactourbière de Sewen héberge des plantes présentes à des altitudes supérieures dans le massif, souvent à plus de 1000 m. C'est une caractéristique majeure du site. Proche du parking mentionné, parfois en bordure immédiate du talus routier, on peut voir le ményanthe ou trèfle d'eau et le comaret des marais, les droséras à feuilles rondes sont plus loin, dans les bordures tourbeuses.

Au royaume du castor:

Dès sa réintroduction sur la rivière Doller, le bièvre a entrepris d'en explorer la partie amont. Arrivé dans la tourbière lacustre et confronté à la tourbe, à l'impossibilité de creuser, il restait comme seule possibilité, la construction d'une hutte. Ce fut chose faite en 1978. Imposante dans ses proportions, elle repose sur une berge flottante de tourbe. L'œil un tant soit peu curieux découvre maintes traces de son activité: coupes et écorçages sur saules, chenaux de circulation bien visibles car l'animal est de bonne taille, barrages. En amont surtout, ceux-ci s'inscrivent dans un important réseau de ruisseaux et de fossés, une autre caractéristique du milieu. «On dénombre une dizaine de barrages, petits et grands, précise Jean-Claude Jacob. Deux d'entre eux ont plus de 100 mètres de long». On imagine aisément combien cette activité conduit à un refaçonnage du milieu, à la constitution de mares, de petits étangs soigneusement entretenus en période estivale.



Dessin de Christiane DASKE, 1984



Arrivée surprise du râle d'eau:

Précisément, parlons un peu d'oiseaux. Au See d'Urbès, qui présente un air de parenté avec notre lac-tourbière où le castor s'est installé récemment, le petit grèbe castagneux y est nicheur. Les rallidés, foulques et poules d'eau deviennent plus discrets au fur et à mesure que l'on s'élève en altitude. Lors d'une sortie de terrain à Sewen, on peut imaginer la surprise enthousiaste des participants, au contact auditif - ce sont des râles au sens propre - et visuel d'un râle d'eau sur un de ces petits étangs bien serti dans la végétation basse. C'est une autre conséquence à l'actif du castor.

Passereau emblématique des milieux humides, le traquet tarier reste présent de manière irrégulière. Il connaît un recul général dans toute son aire de nidification. Le promeneur naturaliste peut obtenir le contact avec bien d'autres espèces: colvert, héron cendré, fauvette des jardins, cincle plongeur dans les secteurs qui lui conviennent, parfois dans la partie lacustre. Sur les versants alentours, la gélinotte est observée régulièrement dans les fourrés de saules de la tourbière.

De façon générale, les barrages de castor créent quantité de petits habitats favorables au développement de la flore, des odonates (les libellules), des amphibiens, des poissons des eaux calmes, des papillons. La plupart ont une valeur patrimoniale importante.

En un mot, l'action et la gestion conservatoire ont contribué à enrichir le site. Chaque visiteur pourra saisir une partie de cette belle diversité du vivant selon le moment et les conditions de son passage.

Relations humaines et gestion:

De difficiles au départ, les relations entre partenaires ont acquis la normalité à travers un comité de gestion mis en place en liaison avec l'inscription du site au réseau «Natura 2000». L'avancée conservatoire a été déterminante et doit se poursuivre.

Encore un mot, une recommandation. La boucle de découverte que nous proposons peut être prolongée vers le Lac d'Alfeld. En quittant la partie lacustre, au fur et à mesure de la montée, on distingue les prairies humides et les fourrés de saules où l'activité du castor est intense, puis des prairies semi-humides dont certaines sont fauchées ou pâturées. Surplombant le lac en rive gauche du Seebach, le versant pentu de la Seewand abrite une mosaïque d'habitats forestiers spécifiques à forte naturalité comprenant des érablaies-tillaies thermophiles sur éboulis de grauwacke et des reliquats de chênaie sessiliflore sur les formations rocheuses, enchâssées dans la hêtraiesapinière. Propriétés du Conseil départemental dans leur majeure partie, ces formations forestières remarquables sont à présent laissées à leur évolution naturelle. On prend davantage conscience du relief postglaciaire qui marque le paysage à l'approche du Lac d'Alfeld. Il faut trouver la série de cascades avec leurs marmites glaciaires dans une étroite gorge rocheuse, territoire idoine pour le cincle plongeur.

L'essentiel des données est fourni par Jean-Claude JACOB, conservateur, à la plume Daniel DASKE.



Lac de Sewen (Photo E. WEISSENBACHER)



Le Bruch de l'Andlau

Présentation technique:

Le Bruch de l'Andlau, ou Ried de l'Ehn et de l'Andlau, est une zone humide d'une surface de 6000 ha environ située au sud-ouest de Strasbourg. Son nom veut dire «marécage» en allemand. Il présente une forme de cuvette d'une vingtaine de kilomètres entre Geispolsheim au nord et Kertzfeld au sud, avec une largeur d'environ 8 km entre Schaeffersheim et Meistratzheim.

Ses principales rivières sont l'Andlau, l'Ehn, la Kirneck, le Dachsbach, la Scheer et l'Ergelsenbach. Le Bruch est également parcouru par 90 km de canaux et fossés.

Les mesures de protection:

Une zone protégée par arrêté préfectoral de protection de biotope existe depuis le 25 avril 1986. Elle protège 548 hectares du Bruch sur les bans communaux de Bolsenheim, Hindisheim, Meistratzheim, Niedernai, Uttenheim et Westhouse. La réglementation y interdit le retournement des prairies, l'abattage des haies et des arbres non arrivés à maturité, l'épandage d'engrais sur environ un tiers du périmètre, et de façon générale, toute atteinte au site: drainage, dérangement de la faune...

Les mesures contractuelles: le Conseil Départemental du Bas-Rhin a mis en place depuis les années 1990 des mesures contractuelles. L'agriculteur volontaire s'engage ainsi à ne pas répandre d'engrais et à ne pas faucher avant le 1^{er} juillet ou le 1^{er} septembre selon le type de contrat. Grâce à ces mesures, on a pu conserver ou restaurer un certain nombre de prairies extensives riches en espèces.

Les parcelles du Conservatoire des Sites Alsaciens: Le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) gère en tout 8 parcelles dans le Bruch (communes de Geispolsheim, Innenheim, Limersheim, Niedernai).

Le paysage traditionnel du Bruch de l'Andlau est composé de vastes prairies inondables entourées de haies et de rangées de peupliers. Dans les secteurs préservés on peut encore découvrir les traces laissées au fil des siècles à la fois par la nature et par l'homme: d'anciennes rivières dont il ne reste que des bas-fonds humides qui serpentent à travers les prairies; les restes des aménagements de l'homme, comme des fossés de drainage, des écluses et des ponts voûtés en grès des Vosges, des chemins surélevés pour traverser le marécage, des bornes, des calvaires; une flore et une faune typiques du Ried noir... Malgré les bouleversements du XXe siècle, le Bruch renferme encore de nombreuses richesses naturelles qu'il convient de préserver.

Un patrimoine naturel exceptionnel:

Héritage de siècles de pratiques agro-pastorales extensives, les prairies du Bruch se divisent en plusieurs types, suivant la nature et l'humidité du substrat. Les milieux herbacés du Bruch se composent de prairies à Molinie bleue (Molinia caerulea), de bas-marais, de cariçaies et de quelques roselières. Sur les levées sèches, c'est le Brome érigé (Bromus erectus) qui domine, formant une mésobromaie alluviale riche en orchidées. Les prairies du Bruch sont également riches en insectes, dont des papillons comme l'Azuré des paluds (Maculinea nausithous), l'Azuré de la Sanguisorbe (Maculinea teleius) ou le Cuivré des marais (Lycaena dispar). Les cavités des arbres creux du Bruch sont propices à certains coléoptères comme le Piqueprune (Osmoderma eremita), protégé au niveau européen. Les sous-bois marécageux abritent également quelques stations de Fougère des marais (Thelypteris palustris) et de Groseillier noir (Ribes nigrum). Dans les fossés et mares du Bruch on peut admirer çà et là le Potamot coloré (Potamogeton coloratus), l'Hottonie des marais (Hottonia palustris), le Samole de Valerand (Samolus valerandi) ou l'Œnanthe aquatique (Oenanthe aquatica).

Si sur le plan botanique les prairies conservent par endroit une bonne biodiversité, il n'en est pas de même pour l'avifaune. Beaucoup d'espèces ont disparu dans les années 70 comme le Râle des genêts (Crex crex), le Tarier des prés (Saxicola rubetra), la Bécassine des marais (Gallinago gallinago), le Hibou des marais (Asio flammeus), ou le Busard cendré (Circus pygargus). Un autre oiseau est sur le point de disparaître du Bruch: le Courlis cendré (Numenius arquata). De plus d'une trentaine de couples en 1986, ses effectifs sont tombés à 2 couples en 2014, soit au seuil de sa disparition dans ce Ried. Les raisons: la fragmentation de son habitat et l'augmentation des dérangements.

Richesses des parcelles du Conservatoire des Sites Alsaciens:

Le Conservatoire de Sites Alsaciens (CSA) gère en tout 8 parcelles dans le Bruch. Le site CSA le plus célèbre du Bruch est le Lottel de Geispolsheim réputé pour sa flore. Ce site occupe un marais déjà signalé sur les anciennes cartes de Cassini, et qui correspond à un complexe de paléo-chenaux datant de la fin de la dernière glaciation, emprunté aujourd'hui par le ruisseau phréatique de l'Ergelsenbach au cours méandreux. Parmi la flore on peut y contempler l'Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*), la fougère des marais ou depuis peu la Morène (*Hydrocharis morsus-ranae*) dans l'une des nouvelles mares



créées sur le site. L'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*) et le Saule rampant n'y ont plus été observés récemment. Mais des plantes disparues pourraient peut-être réapparaître un jour par le biais de graines dormantes certainement encore présentes dans la tourbe.

Sur le site CSA du Rischhof de Innenheim, un étrépage et plusieurs mares ont mis en valeur le potentiel d'un sol tourbeux typique du Ried noir. Le Samole de Valérand y est particulièrement abondant. Un pied d'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) y fleurit depuis 2013, et l'œillet superbe est présent dans les parcelles voisines. En périphérie des mares s'est développé un bas-marais alcalin à petits carex qui donne l'espoir de belles observations futures aux botanistes locaux.

Le vaste site du Junkerbruch de Niedernai était un ancien champ de maïs remis en herbe. Après une quinzaine d'années de fauche extensive, le faciès de cette nouvelle prairie n'est pas encore typique des prairies naturelles du Bruch. Toutefois la flore y est devenue particulièrement intéressante avec d'importantes stations d'Ophioglosse commun (Ophioglossum vulgatum) et d'Ophrys abeille (Ophrys apifera). A cela s'ajoute l'Orchis bouffon (Anacamptis morio), l'Orchis brûlé (Neotinea ustulata), l'Orchis grenouille (Dactylorhiza viridis), la Violette à feuilles de pêcher (Viola persicifolia) et depuis 2014, un pied de Gentiane pneumonanthe (Gentiana pneumonanthe).

L'avenir du Bruch:

Les périmètres protégés ou contractualisés ainsi que les parcelles du CSA constituent une sorte d'arche de Noé qui traverse une période difficile. Mais la nature qui y a trouvé refuge, n'attend qu'une éclaircie pour reconquérir les espaces perdus. Mais pour pouvoir restaurer les rieds, il s'agit de leur redonner de

nouvelles fonctions économiques et sociales. Il se trouve que justement ces prairies humides jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau. de la qualité des milieux aquatiques, dans la lutte contre les inondations et les sécheresses, ainsi que dans la régulation du climat. Les prairies des rieds noirs comme le Bruch peuvent stocker jusqu'à vingt fois plus de carbone dans leur sol qu'une prairie ordinaire. De plus il est possible aujourd'hui, en plus des productions alimentaires, de produire de l'énergie avec le foin issu des fauches tardives. Une manière de remplacer les besoins d'autrefois pour la traction animale à base de chevaux.

Le paysage traditionnel du Ried est en fait plus avant-gardiste qu'il n'y paraît. Notre société se doit de mieux prendre en compte les nombreux services qu'elle reçoit des écosystèmes riediens tant matériels qu'immatériels. C'est ainsi que la restauration des rieds engagera notre société vers un équilibre durable avec la nature.

«S'Rieth isch s'Harz vom Elsass, lon's net volls verbluede»

(Le Ried est le cœur de l'Alsace, ne le laissez pas perdre tout son sang)

D^r Pierre SCHMIDT

Pour découvrir le Bruch:

Le marais du Lottel de Geispolsheim est accessible par Geispolsheim et la chapelle de Hattisheim, à l'ouest du village. Des visites et des chantiers d'entretien y sont proposés chaque année par le CSA et l'Association Nature Ried de Geispolsheim.

Au sud d'Innenheim il est également possible d'admirer d'énormes peupliers noirs pluricentenaires, dont l'un d'eux a servi à une célèbre photo du D^r Pierre Schmidt, posant au creux d'un arbre.

La route entre Schaeffersheim et Meistratzheim traverse la zone protégée de l'APB du Bruch de l'Andlau.

Il existe également quelques sentiers balisés au départ de Blaesheim, Geispolsheim, Hindisheim ou de Valff.

Au printemps il s'agira bien sûr de faire attention à ne pas déranger les oiseaux des prairies.

Eric BRUNISSEN (Association Nature Ried et LPO Alsace)





La Sauermatt d'Oberbronn

Le réseau dense de rivières et de ruisseaux qui parcourent l'Alsace du Sud au Nord explique en même temps les nombreuses zones humides qui accompagnent ces cours d'eau. Même si les circonstances le permettaient pour en utiliser la force motrice en vue de favoriser différentes industries, l'ubiquité de l'eau n'était pas la bienvenue. L'agriculture a drainé de nombreux fossés et asséché autant de mares et de marécages (mots qui ont des connotations négatives), même si en d'autres occasions elle s'arrange pour prélever massivement dans la nappe phréatique l'eau nécessaire au maïs.

On n'a reconnu que très tardivement l'importance et la préciosité de ce que on appelle aujourd'hui euphémistiquement «les zones humides». Encore en 1968, le Conseil Général du Haut-Rhin a publié un inventaire où il dénombrait 27 sites répartis dans les collines du piémont vosgien, celles du Sundgau et du Jura alsacien, et la montagne vosgienne, susceptibles d'être transformés en lacs de barrage pour favoriser les activités touristiques, sportives et hôtelières. Parmi eux, le See d'Urbès, l'Etang du Devin, le Lac de Sewen, le Rothried, etc. (DNA du 31.12.1968; DNA du 1.1.1969). Depuis, ce cauchemar n'a heureusement pas vu le jour et les plus grands de ces sites sont devenus des réserves naturelles, nationales ou régionales, beaucoup de ceux de moyenne importance sont gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens, et lorsque le CSA est en position de pouvoir acquérir une de ces zones humides à des fins de restauration, il peut compter sur 60% de subvention de la part de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, signe que cet organisme prend le problème de l'eau et de la conservation de ces milieux très au sérieux.

nombreux milieux humides. Parmi ces trouvent notamment la Sauermatt d'Oberbronn, particulièrement importante. Importante, non seulement parce que Oberbronn est le village natal de Henri Ulrich, fondateur d'Alsace Nature en 1965, mais aussi par son écologie. En effet, les cartes mentionnent deux toponymes, soit alternativement l'un ou l'autre, soit les deux simultanément. Donc, d'une part, la Sauermatt, toponyme qui privilégie la chimie de ce secteur, à savoir l'acidité, d'autre part la Bruchmatt, toponyme qui met l'accent sur le régime hydrique de ce même secteur, en utilisant une aphérèse substantivée, en l'occurrence «Bruch», de «hervorbrechen», terme appliqué à l'eau quand celleci remonte de la nappe en petits bouillonnements qui se pressent et s'évanouissent à la surface. Cette étymologie explicative s'applique aussi au célèbre «Bruch» (de l'Andlau), ou encore à la non moins célèbre forêt du «Nonnenbruch» (un «Bruch» n'a donc rien à voir avec la notion de «casser»). La chimie hydrique du Bruch est d'ailleurs plus alcaline qu'acide. Le site se trouve au bord du Lauterbach, au Sud-est d'Oberbronn, devant la colline du «Bühl». La totalité des parcelles concernées constitue un ensemble de 179,83 ares, répartis entre le CSA et la Région. Le CSA a connaissance de ce site depuis 1992.

Cette connaissance s'est d'abord essentiellement cristallisée autour d'une espèce très rare, protégée nationalement par l'arrêté ministériel du 13 janvier 1982, à savoir la Nivéole d'été (*Leucojum aestivum*) (Photo 1) présente par une petite population variant entre 30 et 40 pieds, en cette station du Bas-Rhin la plus connue, parmi 7 autres. Cette espèce, de 30 à 70 cm de haut, avec des feuilles linéaires dressées, larges de 7 à 15 mm, présente une inflorescence de 3



Photo 1 - Le paysage de la Sauermatt d'Oberbronn avec sa population de Nivéole d'été



à 7 fleurs d'un blanc un peu translucide, avec des tépales (pétales et sépales non différenciables) de 12 à 22 mm, à macules apicales vert-jaune, le tout attirant le regard de loin. Le site héberge aussi la cousine, la Nivéole printanière (*Leucojum vernum*) a une seule fleur (très exceptionnellement deux), cupuliforme renversée, au bout d'une tige vaguement trigone, de 30 cm de haut, aimant bien les sous-bois herbacés hygrophiles des alluvions vosgiennes.

Le mot «*Leucojum*» est la latinisation du grec «*leukoïon*», désignant une «giroflée blanche», et dérivant de

«leukos», qui indique une blancheur éclatante, et de «ion», la violette. Bien qu'on ne sache pas à quoi correspond exactement cette «giroflée blanche», le mot «Leucojum» est passé en allemand sous le vocable «Levkoje» où il ne désigne plus la Nivéole, mais une brassicacée du genre «Matthiola» dont toutes les 6 espèces sont de couleur plus ou moins rouge (M. annua, sinuata, incana, vallesiana, tristis, tricuspidata). La double étymologie de «leukoion» (le blanc et la violette) peut expliquer l'apparent mélange chromatique. De fait, «leukoion» devrait désigner la violette blanche (Viola alba).

La Sauermatt se compose de 4 sous-ensembles, qui correspondent à 4 habitats typiques dits «d'intérêt patrimonial» notamment des forêts alluviales à Aulnes glutineux et Frênes élevés (avec des Aulnes blancs, des Merisiers à grappes, et des Saulaies blanches); des sources hélocrènes d'eau dure alcaline avec formation de tuf (précipitat de carbonate de calcium) et présence de la mousse bio-indicatrice, *Cratoneurum commutatum*; des prairies maigres de fauche, avec le Vulpin des prés et la Sanguisorbe officinale, et des prairies à Molinie bleue sur les calcaires tourbeux et argilo-limoneux. Ces 4 séries d'habitats sont eux-mêmes classés en «Liste rouge Alsace».

Le naturaliste-conservateur bénévole local, Michel Rauch, qui surveille le site et suit les différents cortèges d'espèces, avertit le pôle scientifique du CSA dès qu'il y a des changements, de nouvelles espèces qui apparaissent, ou, au contraire, qui disparaissent, pour des raisons soit évidentes, soit mystérieuses.

Le naturaliste cite pour le mois d'avril 2015, 2000 pieds d'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) (Photo 2), c'est-à-dire d'une espèce d'Orchidée largement en régression (elle n'apparaît plus guère en colonie, même si elle bénéficie d'une protection régionale). Elle se distingue facilement par sa taille (30-60 cm), ses feuilles étroitement lancéolées, son



Photo 2 - Epipactis des marais

inflorescence en grappe en forme d'épi de 20 cm de long et à fleurs ouvertes où se mêlent le blanc, le jaune et le rouge violacé. L'espèce est peu variable. D'autres Orchidées sont représentées par l'Orchis à larges feuilles (Dactylorrhiza majalis) («Dactylorhiza» avec $1 \ll r$ est une cacographie scientifique) aux feuilles le plus souvent tachetées sur la face supérieure, aux fleurs pourpre foncé, d'une taille de 20 à 45 cm, et sa cousine, l'Orchis incarnat (Dactylorrhiza incarnata ssp. incarnata) (souvent associé à l'Epipactis des marais), à la tige creuse, d'une taille de 20 à 50 cm, avec une inflorescence en épi dense de 15 à 50 fleurs à labelle faiblement trilobé et dessin en forme de boucle. L'espèce bénéficie d'une protection régionale. Enfin, dernière espèce d'Orchidée inféodée au site, l'Orchis bouffon (Orchis morio, devenu Anacamptis morio ssp. morio), qui a une inflorescence en épi cylindrique, long de 4 à 10 cm, pouvant compter jusqu'à 25 fleurs, de couleur la plupart du temps violet foncé, et des feuilles lancéolées, en forme de gouttière, sans taches, les basilaires étalées en rosette, les caulinaires engainantes. Cette espèce est commune en Alsace; elle n'est pas protégée.

Une petite Liliacée jaune, la Gagée des champs (*Gagea arvensis*, devenue *G. villosa*), classiquement présente dans les vignobles, est une plante mésophile, tolérant les biotopes très instables, ce qui explique sa présence à la Sauermatt. Son inflorescence jaune est condensée en fausse ombelle. Tous les exemplaires ne fleurissent pas.

La partie alcaline du biotope de référence héberge une curieuse fougère de 15 à 30 cm de hauteur avec une seule feuille et un épi fertile porté par un long pédoncule, qui répond au nom de Langue de serpent, traduction française de *Ophioglossum vulgatum*. Plus fréquente dans les régions calcaires ou argileuses (cas des milieux forestiers rhénans). En forte régression du fait du drainage et de l'amendement des prairies. Très disséminée. Ces menaces sont présentes sur le site.



Parmi les espèces primitivement présentes, mais non revues récemment, il faut citer l'Ache des marais (Helosciadium nodiflorum) (du gr. «Helos», marais; skiadeion, faiseur d'obscurité, parasol) à ombelles de 4 à 12 rayons, feuilles de 5-9 folioles oblongues, 4 à 6 cm de long. Saveur piquante. Se trouve en Liste rouge, mention «en danger». Même cas pour la Linaigrette à feuilles larges, et à houppe plumeuse (Eriophorum latifolium), plante en touffes, basiphile, aspect soyeux et brillant. Disparue depuis 1999.

Les papillons sont représentés notamment par le cuivré des marais ([Tersamo]Lycaena dispar), (Lycenidae) (Photo 3) (Tersamo, sans «h», non Thersamo, signifie «qui sèche au soleil»), espèce menacée par l'intensification et la latifondiarisation agricoles, ainsi que l'aménagement touristique des vallées. Superbe papillon aux ailes bleues bordées de roux avec une virgule discoïdale noire à la face supérieure des deux paires d'ailes. L'adulte se nourrit d'oseille (7 espèces de Rumex). Les chenilles (vertes) souffrent d'un parasitisme élevé qui réduit considérablement les effectifs. S'y ajoute un représentant de la famille des Nymphalidae, le Damier noir (Melitaea diamina), papillon qui porte bien son nom, vu que le dessus, la base des ailes antérieures et les ailes postérieures sont plus noirs que bruns, mais tachés de quelques points blancs. Le revers des ailes postérieures présente une ligne marginale fauve et une juxtaposition de 8 taches rondes blanches. Le papillon est localisé, mais assez abondant, il aime les prairies humides et les tourbières. C'est en Alsace qu'on le trouve en plaine, il se nourrit de Mélampyres des prés, de Plantains, de Véroniques. La chenille se retrouve en mai-juin

sur la Valériane officinale. Un troisième papillon qui fréquente le site est le Machaon (Papilio machaon) (Papilionidae) (Machaon était le chirurgien grec de la guerre de Troie, précurseur d'Ambroise Paré). Ce beau papillon d'une envergure de 40 mm, aux ailes jaunes barrées et lignées de noir, avec une bande bleue sur le pourtour des ailes, un point orange de part et d'autre de l'abdomen, et une «queue» prolongeant les ailes postérieures, est connu de tout le monde. Il préfère les collines calcaires chaudes aux milieux humides et acides, mais il lui arrive de s'y égarer. Il a été popularisé dans les villes par l'invasion des Buddléas (non Buddleja, ni Buddleia) par lesquels il est très attiré. Les chenilles vivent sur les ombellifères (Apiacées), par ex. l'Angélique silvestre, le Fenouil, la Carotte sauvage, le Peucédan des marais, la Pimprenelle saxifrage, etc.

La présence d'eau alcaline sur le site favorise une espèce de libellule connue sous le nom d'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) (Photo 4), repérable à l'alternance bleue et noire du corps du mâle (verdâtre chez la femelle). L'espèce est en régression en France, mais non encore menacée. Cependant le curage des fossés, l'eutrophisation, le piétinement, la disparition des haies sont des facteurs négatifs. Le même milieu convient aussi à une autre libellule, l'Orthetrum bleuissant (Orthetrum caerulescens), au corps bleu-grisâtre. Elle partage avec la précédente une présence irrégulière. Une seule observation de l'Orthetrum brun (Orthetrum brunneum) (brunneum, mot farfelu qui n'existe pas en latin) a été faite en 2005. La couleur brune n'est vraie que pour la femelle, la couleur bleue est semblable à celle du mâle d'Orthetrum bleuissant.



Photo 3 - Cuivré des marais



Photo 4 - Agrion de Mercure



Parmi les amphibiens, Michel Rauch signale le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) (Photo 5), le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et le Triton alpestre (*Triturus alpestris*).



Photo 5 - Sonneur à ventre jaune

Toujours selon Michel Rauch, les représentants de l'avifaune peuvent être répartis en nicheurs réguliers, en oiseaux de passage, et en espèces disparues.

Dans la première catégorie, il range la Locustelle tachetée (Locustella naevia) (Photo 6) qui fréquente le bord des marais et les prés humides, la Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio), bien connue pour ses constitutions de réserves par empalement des proies sur des épines ou des barbes de barbelés, le Tarier pâtre (Saxicola torquata) qui agite sans cesse la queue et dont les gazouillis ressemblent à ceux de la Fauvette (son nom signifie: «habitant des rochers qui porte un collier») ce qui correspond, somme toutes, à une bonne observation quant aux mœurs et quant à la configuration du plumage, le Pipit des arbres (Anthus trivialis) qui se déplace furtivement au sol en hochant lentement la queue et qui monte souvent au sommet d'un arbre en fin de vol nuptial, la Rousserolle effarvatte (Acrocephalus scirpaceus), liée aux roselières («scirpaceus» signifie «vivant dans les joncs»), et, enfin le Coucou (Cuculus canorus) que l'on entend toujours et que l'on ne voit presque jamais. Rare cas où le cri d'un oiseau (onomatopée) se transforme en nom latin et prouve que la lettre $\langle u \rangle$ doit se lire $\langle ou \rangle$.

La 2° catégorie comprend le Râle des genêts (*Crex crex*) (même cas que précédemment), le cri devient le nom scientifique, pour les mêmes raisons que le Coucou, le cri porte très loin, surtout la nuit. Espèce en forte régression; la Caille des blés (*Coturnix coturnix*) (nom latin ancien désignant la Caille, dont

les 3 syllabes imitent les mêmes 3 syllabes du chant du mâle) qui hiberne en Afrique du Sud, et la Bécassine sourde (*Limnocryptes minimus*) (non: *Lymnocryptes*, «*lymnos*» n'existe pas). «*Limnocryptes*» signifie

«clandestine de l'étang», aime les prairies à laîches et à linaigrettes.

Enfin, la 3^e catégorie concerne les oiseaux disparus, tels que la Piegrièche grise (Lanius excubitor) qui se reconnaît de loin à son vol ondulé et un cri rauque jacassant, ainsi que par son habitude de se percher en sentinelle (sens de «excubitor») au sommet d'un arbre, comme la Pie-grièche écorcheur, elle stocke ses proies par empalement; Bruant des roseaux (Emberiza schoeniclus) (le nom grec correct du Bruant des roseaux est: schoinilos, de schoînos, le jonc, le «c» en latin est de trop), oiseau avec un plumage se partageant entre toutes les nuances du roux, nicheur de tous les milieux à joncs, roseaux et saules; chez nous, l'oiseau est censé migrer ailleurs pendant la période

hivernale; le Vanneau huppé (Vanellus vanellus), échassier limicole portant une longue huppe et un plumage vert sur le dos (envergure de 70 à 76 cm), son regard inspectoral et son nom allemand de «Kiebitz» ont forgé le mot «kiebitzen» pour désigner une investigation rigoureuse, autrefois partout très fréquent, mais le mais lui a été fatal; le Busard des roseaux (Circus aeruginosus) (en gr. kirkos désigne le faucon, mais il n'y a pas de correspondant latin, bien que le mot existe, mais désigne le cirque, aeruginosus veut dire «rouillé», ce qui n'est pas exactement la couleur du plumage de ce rapace, sauf pour les juvéniles. L'oiseau a besoin de grandes étendues de roselières pour pouvoir souvent y disparaître et y nicher, la Sauermatt est (était) plutôt un de ses terrains de chasse; le Faucon hobereau (Falco subbuteo, m. à m. «Faucon sous-buse») aux longues ailes pointues et à queue courte, chasse au vol, entre autres aussi les libellules, et récupère les nids de corvidés, il peut être confondu avec le Faucon pèlerin; l'Hypolaïs ictérine (Hypolais icterina, non «Hippolais», n'a rien à voir avec un cheval) le mot grec. «hupolais» désigne très exactement le pouillot en tant qu'oiseau qui couve les œufs du coucou («hypo» veut dire «sous», Lais est le nom d'une courtisane de Corinthe; «ictérine» se réfère au gr. «ikteros», le Loriot (oiseau jaune censé autrefois guérir de la jaunisse [ictère]) et se réfère à la couleur jaune soufre de l'Hypolaïs. Pas d'information quant au rapport abondance-rareté de cette espèce.

Le site de la Sauermatt n'a malheureusement qu'un statut plus que flou. D'abord, la station de Nivéole d'été ne se trouve pas sur les propriétés CSA et, ensuite, nous ne connaissons ni le statut juridique,



ni la qualité biocénotique des parcelles relevant de la Région, et pas moyen d'avoir des informations. Par contre, nous savons, par l'intermédiaire de Michel Rauch, que les exploitants agricoles, provenant majoritairement des villages autour d'Oberbronn, convoitent ce site et l'investissent régulièrement chaque année pour y perpétrer des fauches «sauvages» et des pâturages clandestins non corrélés à des options de gestion, et à l'occasion grignotent des parcelles pour augmenter la surface de fauche, notamment sur le pourtour. Les sources, qui font la qualité biologique de cet habitat, sont, sans arrêt, mises sous pression de drainages, et par temps sec la population de Nivéole est rasée (par temps humide les machines s'embourbent). Malgré la présence dans le secteur d'un fermier qui est en (bonne) relation avec le conservateur, il n'y a pas moyen de connaître le nom de ces agriculteurs qui considèrent que tout pré non fauché doit l'être, et qu'ils sont chez eux partout. Quand le CSA fait appel aux gendarmes, ils ne viennent pas. En outre, le chemin d'accès dit agricole qui mène au site a été goudronné et transformé en piste cyclable (car un cycliste ne peut plus rouler sur un sol en terre battue), ce qui a permis bien entendu l'investissement de ce nouveau ruban d'asphalte par les automobilistes, le tout signifiant une considérable augmentation de nuisances et de menaces sur la faune et la flore.

Gaëlle Grandet, responsable du pôle scientifique du CSA, précise, sur la foi du témoignage de Gilles Grunenwald, technicien référent du secteur, que «la gestion contrôlée des parcelles n'a pas été efficace depuis plus de 10 ans... La parcelle acquise par le CSA est sujette à un problème de non-respect de l'intégrité foncière conduisant à une absence de maîtrise réelle du milieu... Le problème perdure [depuis 2006] et le déficit de temps et de moyens alloués à la résolution de ce problème met en péril la préservation à moyen terme de la Nivéole d'été sur le secteur».

De toute façon, précise encore Gaëlle Grandet, «seule une partie de la population est concernée par la gestion conservatoire, quand bien même elle serait optimale. Il est donc de la responsabilité du CSA [à condition qu'on lui permette de l'exercer] de reprendre la main sur l'emprise du site conservatoire et d'y faire respecter les modalités de gestion compatibles avec les exigences écologiques de l'espèce (en particulier absence de fertilisants organiques et chimiques)».

Photos Michel RAUCH Théo TRAUTMANN

Sources: Michel Rauch, communication écrite, avril 2015 Gaëlle Grandet/CSA, Plan de gestion 2006-2012, Sauermatt Oberbronn 67

Gaëlle Grandet/CSA, Oberbronn 67 – Sauermatt, suivi de la Nivéole d'été... Bilan 2015



Photo 6 - Locustelle tachetée



Un chantier-nature au Bollenberg

Rendez-vous à 9 h 30 devant la Mairie de Rouffach, en ce mois d'octobre.

Combien serons-nous? Combien d'amoureux de la Nature, d'engagés, de bénévoles indispensables au CSA pour que reviennent chaque année Orchis, Ophrys, Fraxinelles, Globulaires et tout le cortège des Lézards, Abeilles solitaires, Argiopes, Guêpes, Zygènes et Demi-deuil qui les côtoient? Nous étions quatre devant la Mairie mais d'autres nous attendaient déjà sur place. On se salue, on s'embrasse, on revoit souvent les mêmes têtes. Distribution de râteaux et de fourches par Romuald, le technicien du secteur, salarié du CSA.

Joëlle Lechleiter, au sourire radieux et à l'accent chantant, Adjoint au Maire de Rouffach en charge de l'Environnement, est également de la partie. Et voilà que tout le monde se répartit sur la pelouse où, la veille, l'herbe a été tondue et les jeunes broussailles coupées. Les râteaux s'activent pour former les andains, on rit, on papote, ceux qui le préfèrent, travaillent en silence. Les lignes de foin

se transforment en tas, récupérés par les bénévoles munis de fourches.

Il y a quelques années encore, les végétaux étaient brûlés sur place. Dorénavant tout est chargé sur de grandes bâches puis déposé en bordure de pelouse, soit pour laisser la Nature faire son travail de décomposition, soit à disposition d'un viticulteur qui s'en servira pour pailler ses vignes. Le soleil a évaporé la rosée matinale, le travail réchauffe et donne soif. Joëlle propose la pause-café, eau, jus de fruits, offerts par la Ville. On reprend et termine le travail. Finalement tout le monde se dit «à la prochaine, en décembre», on se sépare avec l'assurance d'avoir œuvré pour voir refleurir au printemps prochain les divers *Ophrys* et *Orchis*. Que du bonheur pour les yeux, à sauver et préserver sans faute!

Nous ne sommes jamais de trop pour les chantiers d'entretien, venez-nous rejoindre, l'ambiance y est «super».

Marie-Odile WALDVOGEL





Les chantiers-nature

Les chantiers nature du Conservatoire des Sites Alsaciens sont réalisés depuis plusieurs décennies sur les sites du CSA.

Les chantiers réalisés au courant de l'automne et de l'hiver, les plus nombreux, sont très divers. Les chantiers estivaux concernent principalement le ramassage du foin et des plantes invasives séchées. Au printemps, la nature n'est pas dérangée.

Les bénévoles sont informés par plusieurs canaux: le programme annuel édité sur support papier et envoyé aux membres en fin d'année, le calendrier des activités d'Alsace Nature, le site Internet du CSA, les annonces insérées dans les éditions locales des deux quotidiens régionaux et les bulletins communaux, les affiches réalisées par le CSA et envoyées aux communes, les contacts directs des conservateurs de site, les courriers ciblés aux membres habitant à proximité.

Les travaux confiés aux bénévoles le samedi, notamment le ratissage de l'herbe et le ramassage des branches coupées, sont préparés préalablement, soit par des prestataires rémunérés, des entreprises d'insertion principalement, soit en régie par la ou le technicien référant du site avec des outils propriété du CSA (motofaucheuse, débroussailleuse portée, tronçonneuse d'élagage).

Le lieu de rendez-vous doit être identifié et accessible par tous. Il s'agit principalement d'un parking devant une mairie ou une église. Les horaires sont généralement le matin à 9h00 et l'après-midi à 14h00. La durée des travaux en demi-journées est de 3 heures entrecoupées d'une pause.

Les travaux et les consignes de sécurité sont expliqués par la ou le technicien référant du site présent. Une trousse de secours est toujours présente ainsi qu'un téléphone portable en cas d'appel des secours.

Les divers outils (râteaux, fourches, sécateurs, scies) mis à disposition des bénévoles sont la propriété du CSA et sont stockés et entretenus dans deux dépôts dédiés, l'un à Offendorf et l'autre à Wittelsheim.

La fréquentation des chantiers est très variable, elle peut monter jusqu'à 35 bénévoles quand un groupe local est constitué depuis de nombreuses années. Une des clés du succès d'un chantier sur un site précis est liée à sa répétition annuelle à la même date. Les conditions météorologiques, la concurrence d'autres événements pouvant avoir lieu en même temps et l'ambiance des collations jouent également des rôles importants. En général, les travaux de plantations d'arbres fruitiers et d'arbustes remportent une large mobilisation des bénévoles.

Vincent WOLF



Abeille sur une Fraxinelle (Dictamnus albus) (Photo Marie-Odile WALDVOGEL)



Les Stagiaires, des aides précieuses



Jesselsberg, Soultz-les-Bains (Photo E. WEISSENBACHER, 14/04/2015)

Actuellement étudiante en «Master Biologie et Valorisation des Plantes, parcours Plantes et Environnement» à l'Université de Strasbourg, j'ai la chance de pouvoir effectuer mon stage obligatoire de 6 mois au sein du Conservatoire des Sites Alsaciens, dont le cadre de vie associatif et les missions rejoignent mes centres d'intérêt et correspondent à mes aspirations en matière de protection de l'environnement.

Ainsi j'ai pour objectif de contribuer à l'évaluation de la gestion conservatoire des milieux remarquables d'Alsace, à travers la mise en place d'un protocole de suivi du pâturage. Le pâturage, pratique agropastorale employée depuis tout temps, est un outil de gestion délaissé de nos jours, au profit de

la fauche, et dont les impacts n'ont été que très peu étudiés. A vrai dire, jusqu'à présent peu de suivis rigoureux des pâturages n'ont encore été effectués sur les sites CSA.

Concrètement, ma mission consiste à effectuer l'évaluation de l'impact du pâturage sur les parcelles concernées, et à améliorer les connaissances et les modalités de mise en place de ces pâturages expérimentaux à travers l'élaboration de fichesaction méthodologiques TE (technique) et SE (suivi écologique). Combinant études au bureau et prospections de terrains, j'ai l'occasion de varier mes activités, et d'acquérir à la fois des notions informatiques (outil SIG, Outlook, Bases de données, etc.), et naturalistes (botanique, écologie, etc.), en espérant me rendre utile en retour.

Sarah KREMPER

Actuellement en première année de Master «Conduite de projets environnementaux», à l'université Paul-Valéry de Montpellier, j'ai débuté mon stage au Conservatoire en mars 2015. Je travaille sur la méthodologie des plans de gestion. Mon objectif est de rendre plus efficace et clair le processus d'élaboration, et de proposer des améliorations quant au contenu des plans. Il s'agit d'aider les chargés de mission dans leur démarche (l'objectif premier de ces plans étant d'assurer une bonne gestion de l'ensemble des sites, malgré leur nombre important et les moyens humains relativement modestes du CSA), mais aussi de faciliter l'établissement de bilans de gestion, notamment pour les partenaires-financeurs. Cette mission contribue au développement de la base de données pour le suivi des opérations de gestion des sites.

Ce stage m'a aussi permis de prospecter sur le terrain: pour contribuer à l'élaboration de plans de gestion, et prêter main forte aux chargés d'études scientifiques lors des sorties de suivi écologique.

Annabelle FINCK



Manifestation à Illfurth: Inauguration de la lande «Joseph Boetsch»

Sur les hauteurs d'Illfurth, la lande sèche du Bluttenberg, gérée par le Conservatoire des Sites Alsaciens, recèle des petits trésors de nature dont une dizaine d'espèces d'orchidées.

À l'initiative de Daniel Daske, Président d'Honneur du Conservatoire des Sites Alsaciens, le CSA et la Ville d'Illfurth, avec son maire Christian Sutter en personne, se sont associés pour créer un événement afin d'honorer la mémoire d'un habitant de la commune et valoriser ce patrimoine naturel.

Lors d'une soirée conférences, une trentaine de personnes ont découvert en images les différentes orchidées qui s'épanouissent sur la lande au fil du printemps. A suivi un passionnant exposé sur la Pyrale du buis et les dégâts occasionnés par sa chenille dans la forêt du Buchsberg grâce à l'excellent orateur Christophe BRUA, Président de la Société Alsacienne d'Entomologie et Président du Conseil Scientifique du CSA. Des panneaux d'exposition (roll up) sur les missions du CSA et des dessins d'écoliers (très belles représentations des orchidées observées sur la lande!) accueillaient les invités à cette soirée.

Le lendemain, deux balades étaient proposées par Daniel Daske dont une matinale aux oiseaux, mémorable avec le chant des grives musiciennes se répondant! Dans la lande, l'orchis pyramidal avec ses épis rose vif côtoyait la discrète listère à feuilles ovales. Des papillons demi-deuils voletaient de scabieuses en sauges des prés et les visiteurs découvraient la fragrance de l'origan et l'élégance de l'œillet des chartreux...

Au pied de la carrière, les discours de nombreux élus et de Théo Trautmann, Président du Conservatoire des Sites Alsaciens, attendaient les promeneurs.

Le CSA souhaitait honorer la mémoire de Joseph BOETSCH, 1^{er} Adjoint d'Illfurth de 1977 à 1989, qui a facilité l'acquisition des parcelles du Bluttenberg. La plaque commémorative fut dévoilée par sa fille Huguette Boetsch présente avec la famille. Une amicale réception, offerte par le maire Christian Sutter a clôturé cette matinée.

Cette manifestation fut pour moi, toute nouvelle conservatrice, une occasion de rencontrer et d'apprécier tous les acteurs de la conservation de la lande «Joseph Boetsch».

Véronique SCIUS-TURLOT Conservatrice Bénévole du site

Notes de lecture

Le poids des espèces invasives à travers un ouvrage: Les invasions biologiques, Un danger pour la biodiversité

Professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle, président du conseil scientifique au Conservatoire du Littoral, Président du CNPN, Ancien président de la FFSPN devenue France Nature Environnement, l'auteur a bien des raisons de se pencher sur le sujet avec compétence. L'ouvrage dense est illustré et commence par la dissémination naturelle des organismes vivants suivis par les jardins d'acclimatation, par exemple le robinier des frères Robin. Les espèces introduites volontairement ou accidentellement deviennent de plus en plus nombreuses. Les voies de dispersion terrestres fluviales, maritimes sont détaillées. Le phénomène est planétaire, exemples à foison.

Notre regard sur les espèces invasives a-t-il changé? Quels sont les dégâts à évaluer? Comment lutter contre elles? Le développement des législations est abordé. Peut-on se sentir non concerné par la mondialisation et l'ampleur du phénomène? Les berges de nos cours d'eau se hérissent de véritables murailles de renouées géantes et nos prairies sèches sont absorbées par le solidage du Canada. Le frelon asiatique s'étend en France ainsi que la pyrale du buis. Le travail considérable de Jean-Claude Lefeuvre mérite toute notre attention.

Jean-Claude LEFEUVRE: Editions Buchet-Chastel. 2013

Le crépuscule des Blaireaux

«Naturaliste et animateur nature de profession, l'auteur se passionne depuis de nombreuses années pour la faune sauvage de sa région et en particulier pour les carnivores. Son terrain de découverte privilégié: les Vosges du nord et ses collines limitrophes, sources d'inspiration du récit du présent ouvrage. Amoureux des ambiances crépusculaires et des mystères qui en émanent, le blaireau, une nuit, a croisé son chemin. Rencontre éphémère mais décisive, elle a été le point de départ d'une longue quête d'un animal fascinant qui l'a tout sauf laissé indifférent... L'été indien s'en est allé, ses couleurs flamboyantes ont disparues. Grisaille et humidité se sont imposées sur cette campagne triste et dénudée. Les journées déclinent, les nuits s'allongent, la mélancolie s'installe comme dans un mauvais songe. La nourriture se fait rare, les oiseaux se sont tus, la nature est avare, le temps de l'opulence est révolu. Le cycle

immuable des saisons n'en est pas à son stade le plus généreux. Ceux qui tentent d'en réchapper s'apprêtent à vivre des moments douloureux...

Assis sur son siège, le chasseur contemple son futur trophée. Le patriarche aux huit printemps s'apprête une fois de plus à traverser cette période critique vaillamment. Ceux de son espèce et de toutes les autres partageant son domaine sont logés à la même enseigne: survivre ou mourir. Fort de son expérience, il entame, confiant et sûr de lui, ce prélude à l'hiver. Pour l'instant, son souci premier est de se remplir l'estomac. Les tiges, hautes et desséchées du champ de maïs, ont cédé la place à une terre dévastée.» (Notice de l'éditeur)

Pascal GEROLD (Auteur) Edition: I.d. Edition, 2015





APPEL à COTISATION et SOUSCRIPTION

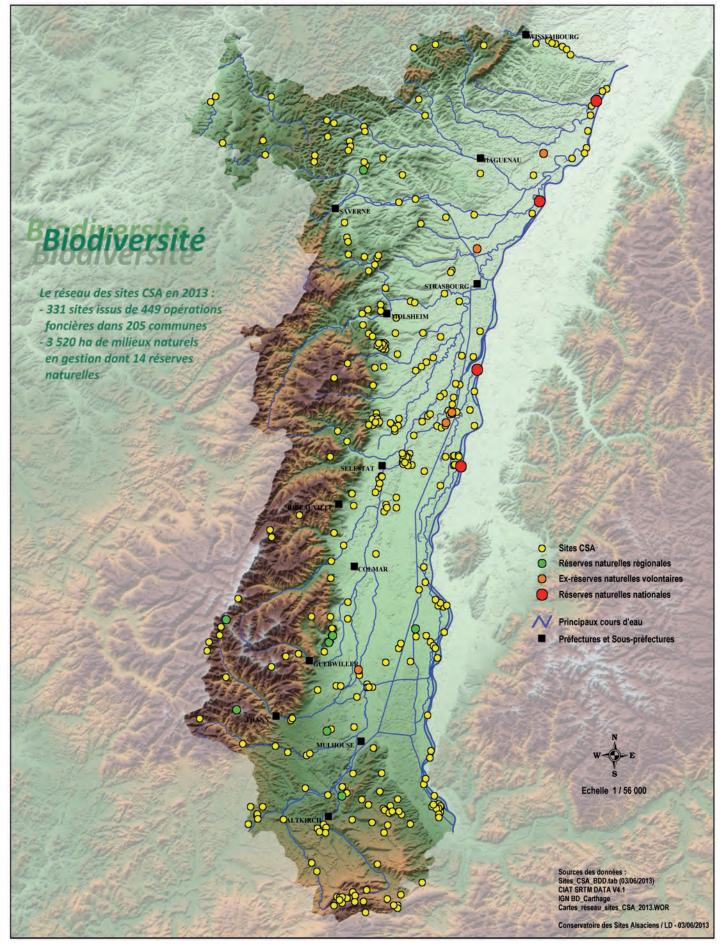
Prénom, NOM :	
Adresse:	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	E-mail :
COTISATION 2016:	
- Cotisation de base statutaire (p.ex. petits budgets)	AG 2015) 15 Euros
- ou Cotisation complétée	☐ 25 Euros
- ou Cotisation de soutien	☐ 35 Euros
Veuillez cocher votre choix.	Soit : montant = Euros
DON:	
Versé pour soutien des actions	de préservation des espaces naturels du CSA
	montant = Euros
SOUSCRIPTION:	
Je souscris part(s) d'un	e valeur de 40 Euros
• Pour l'acquisition d'un site à	oréserver, sans thématique particulière
	montant: x 40 = Euros
NB : elles seront affectées aux opporte	unités d'acquisitions
 Il est aussi possible d'affecte (veuillez cocher votre instruct 	r spécifiquement votre souscription à un type de sites précis ion dans ce cas):
☐ zone humide	montant: x 40 = Euros
☐ colline calcaire, prairie sèche	ex 40 = Euros
☐ montagne	x 40 = Euros
□ verger	x 40 = Euros
The state of the s	ffectées' ne seront donc utilisées qu'en cas d'opportunité d'acquisition correspondante faire défaut pour d'autre types de sites qui seraient disponibles).
	TOTAL (Cotisation + Don + Souscriptions) : Euros
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	u nom du Conservatoire des Sites Alsaciens Ecomusée - 68190 Ungersheim
Un Reçu fiscal vous sera adressé, per sommes versées, dans la limite de 20	mettant d'obtenir une réduction d'impôt sur les revenus égale à 66% de l'ensemble des 0 % du revenu imposable.

Date et signature:



Le réseau régional des espaces naturels protégés et gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens







Dessin de Camille KRENCKER

Nos partenaires











